

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ENFANTS POUR LES AGENTS PERISCOLAIRES janvier 2021

Mise en oeuvre

Port du masque obligatoire pour les adultes.

Port du masque obligatoire pour les enfants de + 6 ans dès leur arrivée à l'école. Le changement de masque sera géré par les enseignants après la pause méridienne.

La limitation du brassage entre des groupes différents est requise.

En aucun cas vous ne devez faire des bisous, câlins et autre réconfort aux enfants de tout âge.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Accueil du matin :

- ❖ Les parents restent à l'extérieur du bâtiment
- ❖ S'assurer que l'enfant n'est pas fiévreux et si c'est le cas, ne pas l'accueillir
- ❖ Lavage obligatoire des mains à l'arrivée

➤ *Accueil périscolaire*

- ✓ Prise en charge de l'enfant au portail ou à l'entrée du bâtiment de l'école
- ✓ Constitution des groupes à répartir dans les différentes salles identifiées
- ✓ Respect des distances et gestes barrières par groupes

Pause méridienne :

- ❖ Avant et après le passage au réfectoire, **lavage obligatoire** des mains pour les enfants et adultes
- ❖ Constitution de groupe par service
- ❖ Organisation de l'ordre de passage par groupe et du lieu d'attente
- ❖ Répartition par table : organisation des services par groupe avec une distanciation d'au moins 1 mètre entre les groupes. Les enfants conservent la même table (faire plan de table et plan des groupes dans la salle de restauration)
- ❖ Les enfants conservent leur masque à table et le mettent si possible dans une pochette nominative ; Dans la mesure du possible, ils remettent leur masque lorsqu'ils ne mangent pas. Ces pochettes seront gardées par les périscolaires et distribuées chaque jour aux enfants
- ❖ Toutes manipulations par les enfants est proscrite (des découpes de fruits, des pichets d'eau, des corbeilles à pain...)
- ❖ Proscrire les déplacements des enfants entre les tables
- ❖ Attendre la sortie du groupe précédent pour accéder à la salle de restauration

Accueil du soir :

- ❖ Lavage obligatoire des mains enfants et adultes
- ❖ Le goûter devra être pris en conservant les groupes être dans la continuité de la pause méridienne.
- ❖ Activités dans les salles et locaux identifiés
- ❖ Privilégier les activités d'extérieur et en individuel
- ❖ Les parents restent à l'extérieur du bâtiment